

# A L'INITIATIVE DU COLLECTIF PAYSAN

HIVER  
2024 / 2025



## Nos spécificités ?

Une pédagogie active et participative,  
Une approche centrée sur la personne,  
Un enrichissement des projets individuels par le groupe  
et les professionnels,  
Une relation étroite avec le milieu rural.

## MODALITES

Durée et horaires : 4 jours (28h) – 9h30 à 17h30

Public : Agriculteurs et agricultrices      Pré-requis : aucun

Participation financière : 21€ /jour soit 84€

Format : En présentiel


Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques, travaux de groupe et personnels, étude de cas et temps de synthèse

Moyens matériels : Dossier papier fourni, salle, paper-board

Évaluation : écrite et orale en début et fin de formation.

Taux satisfaction 90.36% – Taux d'acquisition des compétences 100 %

Délivrance d'une attestation de fin de formation

 **Accessibilité** : notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Plus d'information:

<https://www.agriculturepaysanne.org/agriculturepaysanne22>

# FORMATION "Se préparer à transmettre sa ferme"

Accompagnement à l'émergence de  
projets de transmission agricole

Une transmission réussie c'est avant  
tout un.e cédant.e qui a envie de  
transmettre !



Inscription auprès de :

Aurélie Brimbeuf  
Agriculture Paysanne  
93 bd E. Prigent  
22000 SAINT - BRIEUC

**AGRICULTURE PAYSANNE**  
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Mail :  
[a.brimbeuf@agriculturepaysanne22.fr](mailto:a.brimbeuf@agriculturepaysanne22.fr)  
Tel : 07 81 67 72 07



Transmettre sa ferme, ce n'est pas seulement trouver un repreneur.

La formation permettra de :

- S'appropriier les éléments technique, administratif, économique, mais aussi psychologique de la transmission
- Appréhender les étapes et démarches à réaliser
- Acquérir des outils pour être plus autonome et efficace dans ses démarches et gagner en sérénité

## PROGRAMME DE FORMATION

**Jeudi 21 novembre 2024**

### Réflexion sur son projet de transmission

- Définition du projet de transmission, du projet de vie et comment en être acteur
- Repérage des personnes impliquées, des besoins et envies pour mener à bien le projet
- Analyse des facteurs clés et points de vigilance d'une transmission réussie

**Jeudi 12 décembre 2024**

### Savoir anticiper les aspects juridiques, fiscaux et comptables d'une transmission

- Repères et points de vigilance
- Différentes méthodes de calcul pour évaluer la valeur d'une ferme

#### Lieu de formation :

Secteur de Dinan

**Repas :** Chacun apporte son pique-nique

**Respects des règles sanitaires**



## Automne 2024 Hiver 2025

**Mardi 14 janvier 2025**

### Faciliter la relation entre porteurs de projet de transmission et porteurs de projet installation

- Comprendre le contexte actuel de l'installation et les préoccupations des repreneurs
- Outils de communication et règles relationnelles pour une communication saine
- Étapes de mises en relation
- Rencontres de candidats à l'installation

**Jeudi 13 février 2025**

### Plan d'action pour réussir sa transmission

- Identification et planification des démarches à réaliser jusqu'à la transmission : pour la retraite, l'entreprise, pour trouver un repreneur
- Se projeter dans l'avenir et réfléchir à son projet de retraite
- Augmenter la visibilité de sa ferme : quelles actions individuelles et collectives envisager ?

**Intervenants :** Pour chaque thématique des experts seront mobilisés (juriste, etc.)

### Les participants en parlent :

*"Cela permet de mûrir son départ, de se sentir moins seul"*

*"C'est important que l'on soit venu en couple. On était dans le boulot. La communication avec le fils ne se faisait pas ; la formation nous a apporté une ouverture et nous a permis d'aller au delà des non-dits.."*

*"Cela m'a permis d'évoluer et de me rendre compte que pour transmettre, cela prend du temps et qu'il faut le prendre"*

*"La formation m'a apporté de la sérénité dans mes choix"*